

Réf: Dossier 380297

Avis de constitution

SOCIETE « LEKK BY TYKA »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 2 ANONO AU
NIVEAU DE LA STATION SHELL AU TROISIEME CARREFOUR
DE LA PHARMACIE SAINT ANTHANASE A GAUCHE., Lot
686, Ilot 65

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 20/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LEKK BY TYKA »

Objet : RESTAURATION-TRAITEUR-EVENEMENTIEL-
COMMUNICATION ET DIVERSES PRESTATIONS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 2 ANONO AU
NIVEAU DE LA STATION SHELL AU TROISIEME CARREFOUR
DE LA PHARMACIE SAINT ANTHANASE A GAUCHE., Lot
686, Ilot 65

Dirigeant(s) Mlle KINGBO MARIE CATHERINE HOUMEVI
ESSI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00895 du 29/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05867/GTCA/RC/2025 du 29/01/2025

Pour Avis

Le CEPICI

